

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°77
NOV
DEC
JANV
2018

 www.treillieres.fr



Bilan à mi-mandat

**TROIS ANNÉES DE PROJETS
ET D'ENGAGEMENTS**



Tout baigne aux Bassins d'Alphéa

Il est là, ouvert à tous, juste à la limite géographique de Treillières et de Grandchamp-des-Fontaines : le nouvel équipement aquatique intercommunal, les Bassins d'Alphéa, c'est un univers aquatique conçu pour le bien-être de tous les visiteurs, quel que soit leur âge. « Outre le bassin sportif, avec ses cinq lignes d'eau, l'équipement propose un bassin de loisirs de 160m² pour les enfants mais aussi un espace jacuzzi, sauna, hammam ou encore de douches sensorielles », explique Erwan Pétel, le responsable de l'équipement. « Le dernier espace, dédié aux sports santé, a déjà trouvé son public ». Lumière agréable, jeu de reflets colorés et surtout espace et quiétude ont séduit Adeline et sa fille Célia, presque déjà habituées des lieux : « c'est vraiment agréable », dit la jeune Treilliéraine, « j'habite juste à côté et avant, il fallait que j'aille jusqu'à Nantes où les piscines sont parfois très encombrées. Là, nous avons de l'espace et ma fille adore les jeux aquatiques installés ». Second centre aquatique d'Erdre et Gesvres après celui de Nort-sur-Erdre, les Bassins d'Alphéa satisfont également les scolaires de la commune, écoles élémentaires et collèges. L'apprentissage de la natation est aujourd'hui une discipline obligatoire.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

Numéro 77 : novembre - décembre - janvier 2018 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou • **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédit photos : Mairie de Treillières • Photo de couverture : © Ollmédia

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services





Événements **P4**

Le sport était en fête



Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

Le bonheur est dans la nature



Partageons nos passions **P10**

DOSSIER P12

Bilan à mi-mandat



Expression libre **P22**

Conseil municipal **P23**

Intercommunalité **P24**

Culture **P25**

Travaux **P26**

Économie **P27**

C'est pratique **P28**

Agenda **P29**



L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE

LE POINT SUR TROIS ANS D'ACTION

Chers administrés,

Le 30 mars 2014, il y a maintenant plus de trois ans, vous nous avez élus sur un projet. Celui de notre engagement pour Treillières, celui de nos ambitions pour rendre cette ville plus attractive, développer ses services publics et innover dans tous les domaines.

À l'instar du dialogue et de la relation que nous entretenons avec les citoyens, il nous est apparu essentiel de vous restituer, dans la plus totale transparence et en reprenant thématique par thématique, les actions phares réalisées et celles à venir. Par le témoignage de mes collègues élus, vous pourrez comprendre ce qui nous tient à cœur, ce pour quoi nous nous sommes engagés, et mesurer la portée des projets qui ont déjà abouti et qui portent leurs fruits pour les Treilliérains.

Je pense au projet urbain qui dessine une vision à long terme pour Treillières, au centre-ville en transformation, au quartier du secteur des stades en devenir, je pense aussi aux nombreux travaux engagés dans les écoles pour améliorer le quotidien des plus jeunes, à la lutte constante contre l'isolement de nos seniors... Mais aussi, comme nous nous y étions engagés, je pense à la perspective de développement économique pour la ville et aux temps d'échanges que nous avons engagés avec vous depuis 2014. Ce bilan à mi-mandat est un point d'étape pour préparer au mieux les trois prochaines années pour Treillières.

Ce magazine un peu spécial vous propose aussi de revenir sur la récente fête du sport et la remise des trophées sportifs. Vous retrouverez également la rubrique consacrée aux citoyens de demain, mais celles dédiées à l'économie et aux travaux. Ce magazine rend compte de ce que nous faisons, de ce que nous soutenons, des services que nous mettons en place pour le bien-être de tous les Treilliérains.

Je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous au marché de Noël. Venez nombreux glisser en famille à la patinoire qui sera installée place de la Liberté et découvrir le feu d'artifice qui sera tiré cette année à l'espace du Champ-Morin.

Alain Royer
Maire de Treillières

Le sport était à la fête

Le 21 octobre dernier, la ville de Treillières et ses associations sportives mettaient à l'honneur le sport dans toutes ses dimensions, d'abord en organisant autour de l'inauguration de ses six nouveaux équipements sportifs, une journée de découverte, de démonstration, à travers des animations à destination du grand public. Le soir, dans la salle Héraclès, une cérémonie de remise des Trophées sportifs 2017 se voyait ponctuée par différents spectacles, mêlant prouesses acrobatiques, performances martiales et facéties aériennes.



Une petite partie du Pétanque club treillierain, autour de son président Henri Mondejar, sur le nouveau boulo-drome de la Rinçais



29 associations sportives



2 800 adhérents,
53% d'entre eux ont moins de 18 ans.



Animations basket sur le terrain multisports



Démonstration de touch rugby associant la mixité et les générations de tous âges sur le terrain de grands jeux rugby utilisé par l'association Stade Treillierain, les écoles et le collège.



Tennis, badminton, tennis de table : la halle de raquettes n'a pas désempli de la journée.



Investissement global de la mairie pour ces équipements (comprenant la piste athlétique) :

2,7 M€



Six trophées sportifs



• Sportive de l'année

Mélina Poulain, association Cap' Judo espoir, judoka Treilliéraine de 13 ans – catégorie benjamine – championne départementale dans la catégorie moins de 36 kg – 3^{ème} au championnat régional et 4^{ème} au championnat interrégional de judo. « Mon frère faisait du judo et cela m'a donné envie, j'adore ce sport, je le pratique entre copines, ça me défoule bien. »

• L'exploit sportif

Treillières vélo club du Gesvres pour la participation à l'ultra raid VTT « la Meije » dans le massif des Alpes.



• Coup de cœur du jury

Treillières gymnastique rythmique pour l'organisation des demi-finales des championnats de France en 2016.



• Équipe sportive de l'année

Treillières basket club, équipe senior masculine.

• Bénévole de l'année

Michel Rousseau, association Handball club du Gesvres Co-fondateur du club en 1985, Michel met sa passion du handball au service du club depuis de nombreuses années.



Récompenses des champions de France de la commune :

- Trois médaillés d'or en horse-ball : Lilou Boisteau (cadet), Louis Dubois (junior) et Titouan Cottineau (poussin)
- Pascale Huppin, arts martiaux vietnamiens, catégorie technique avec arme, vétéran.
- Hélène Lelant, kick boxing

Conseil municipal des enfants L'apprentissage de la vie citoyenne

Apprendre à construire un projet, conduire une action, mener une animation, le mandat se poursuit dans la co-construction de projets pour les 20 jeunes élus au conseil municipal des enfants. Les réunions de travail régulières, animées par Marie-Isabelle Jondot, permettent aux enfants de mieux se situer dans l'espace public, en participant notamment aux événements de la commune : dernièrement, le conseil était représenté à l'occasion de la commémoration officielle de l'armistice, le 11 novembre. « Désormais, les jeunes élus se concentrent sur leur participation au prochain marché de Noël de Treillières : définir le cadre du projet, son déroulement, le planning des tâches, le budget... » Le mandat actuel a encore en tête sa participation solennelle à l'inauguration de l'œuvre artistique du château du Haut-Gesvres, une présence officielle remarquée aux côtés des élus, notamment de Catherine Cadou, première adjointe et du maire, Alain Royer (en photo).

Contact : conseil municipal des enfants, tél. 02 40 94 61 85

« Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville ! En créant un conseil municipal des enfants, nous avons souhaité ouvrir un espace de citoyenneté dédié aux 10-12 ans, au sein duquel des jeunes conseillers, élus par leurs pairs, y découvrent le travail d'une commune et s'unissent pour faire de leur ville un meilleur endroit où vivre. Ensemble, ils participent aux événements de la commune. Après s'être mobilisés durant le premier mandat sur le nouveau skate parc, les élus du mandat actuel s'investissent pour le château du Haut-Gesvres. Le conseil municipal est véritablement un espace pour devenir un citoyen responsable et ouvert sur les autres. »

Catherine Cadou, première adjointe au maire en charge notamment de la participation citoyenne.



Distinction honorifique Obtenir la médaille de la famille

La médaille de la famille est décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation. Les personnes intéressées peuvent faire la demande avant le 16 décembre 2017 au CCAS.

Infos au 02 40 94 52 42

Histoire Le journal du centenaire

Dans ce magazine, comme chaque année, depuis 2014, la ville de Treillières publie le *Journal du centenaire* qui rend hommage aux soldats de la commune morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale. Une édition notamment réalisée avec l'association Treillières au fil du temps.

www.tafdt.org

Antoine, voyage solidaire

Le jeune homme n'avait pas envie de tourner en rond l'été dernier. Antoine Branchereau, Treilliérain de 20 ans, a bouclé un tour d'Europe solidaire, de 10 000 km, avec deux copains.



Une affiche d'Europ'raid placardée dans les couloirs de la fac, et un déclic. Antoine, qui n'avait jamais vraiment beaucoup voyagé, s'est dit « *pourquoi pas ?* ». Pourquoi pas mener une action humanitaire, en traversant l'Europe de l'Est à bord d'une Peugeot 205 chargée à bloc de matériel scolaire, destiné à une école bulgare ? Un équipage de trois étudiants, baptisé Entr'raid, et voici Antoine roulant vers des territoires inconnus, pendant près d'un mois. « *Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, mais je me suis dit, "si je ne le fais pas maintenant, je ne le ferai peut*

être jamais ». » Un voyage humanitaire pour rythmer ses années d'études et sa troisième année en géographie avant sans doute un master "cartographie des risques" – aucun lien avec la mission Europ'raid. « *Il a fallu s'organiser, préparer le véhicule, trouver des sponsors, financer la mission* ». Débrouillard Antoine, culotté aussi, pour traverser sans finalement beaucoup d'expérience l'Albanie, le Montenegro (...) « *avec le souvenir de cette nuit tombante en pleine Bosnie, sans GPS. Il a fallu improviser* ». Étonnement, appréhension, Antoine a emmagasiné images, anecdotes

et souvenirs forts avec les populations locales : « *une rencontre marquante en Macédoine, avec un homme qui nous a parlé de son pays, heureux de nous voir nous, Français, le traverser. Avant d'insister pour nous offrir le drapeau de sa nation...* » Des sourires d'enfants, des gentillesse saisissantes et cette envie pour le jeune homme de « *voyager à nouveau. Et d'inciter les autres à découvrir ces pays parfois méconnus. Je passe le message : ça vaut le détour.* »

Géraldine croise les regards

« *Au départ, le plan local d'urbanisme, ça ne me parlait pas du tout, je ne me sentais pas concernée* ». Géraldine Simon, Treilliéraine habitant le bourg, a « *navigué sur le site d'Erdre et Gesvres, d'abord par curiosité* », avant finalement de prendre goût au débat, à l'aménagement de son territoire. Géraldine fait partie du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres, instance de démocratie participative unique en son genre. « *Ces assemblées sont constituées de membres bénévoles, au sein desquelles nous croisons les regards de membres issus d'horizons très différents.* » Aménagement,

énergie, transports (...), beaucoup de thématiques de la vie quotidienne sont abordées, des contributions et des propositions sont issues des groupes de travail, et les choses avancent ainsi. Pour Géraldine, dont la profession est assistante de vie, cette expérience est un plus, « *pour être utile, être une habitante renseignée, qui participe à la vie de son territoire.* » Dernière initiative citoyenne, la création d'une carte collaborative pour valoriser des projets de développement durable (lire aussi page 26). Un pas de plus pour faire vivre la démocratie participative.



ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

Des principes de vie en collectivité



Au-delà de ses apprentissages pédagogiques classiques, l'école se vit aussi comme un espace social et citoyen, où les enfants se confrontent à des idées, se forgent à l'esprit de cohésion et apprennent à devenir responsable. Exemple à l'école Joseph-Fraud.

Il y a bien sûr le programme, du français aux mathématiques en passant par le dessin et l'histoire-géographie. Mais au cœur des projets éducatifs, d'autres pratiques viennent enrichir les compétences sociales et civiques de l'enfant, nécessaires à l'appréhension de la vie collective. Du collectif sur le pré tout d'abord, avec comme support pédagogique le maniement du ballon ovale, pour les CM1 et CM2. Pour Sophie Flotterer, enseignante à Joseph-Fraud, « cette activité encadrée par un éducateur du club de la commune, permet aux enfants de s'entraider, de se fédérer en équipe. Garçons

et filles adorent ce jeu, et le pratiquent sans appréhension du contact ou avec la peur de se faire mal. » Une rencontre avec d'autres classes de l'école voisine Alexandre-Vincent donne à l'activité un piment particulier, mais toujours dans un esprit de solidarité et d'encouragement, autour du ballon.

Se préparer et s'ouvrir sur le monde

L'organisation de la vie collective, c'est aussi l'apprentissage de règles indispensables, comme celles liées à la prévention routière. En lien avec la police municipale, une activité vélo menée d'abord en classe a permis d'appréhender les déplacements dans leur ensemble, la sécurité sur la route, un peu de mécanique aussi... Place ensuite à la pratique, et au passage d'une attestation routière, conduite les 13 et 14 novembre dernier. Voilà les enfants sensibilisés à la prévention routière. Enfin, l'école Joseph-Fraud

est aussi le théâtre du débat collectif. S'appuyant sur des débats philo inter-classes, le principe est de « développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir », explique François Roche directeur de l'établissement.

L'enseignement moral et civique est en effet un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. « Le respect, l'égalité garçons/filles, la différence, l'honnêteté et le mensonge, l'injustice (...) sont autant de thématiques philosophiques construites à partir de diverses situations prétextes, comme des textes, des saynètes, des vidéos, une situation de classe ou un fait d'actualité... Le débat s'ouvre ainsi plus naturellement ». Action citoyenne s'il en est, ces débats philo sont également "préparés" en famille au préalable, une bonne façon pour les jeunes citoyens en devenir de se confronter au monde qui les attend.

S'inscrire au multi-accueil 2018/2019

Les dossiers de pré-inscription sont à retirer jusqu'au 15 février 2018 au Guichet famille, au **02 40 94 68 48**, guichet-famille@treillieres.fr ou au **Relais petite enfance**, au **02 40 94 52 59**.

Accueil Passerelle : il reste quatre places de disponibles pour le groupe de janvier 2018. **Tél. 02 40 16 72 33**

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Le bonheur est dans la nature

Depuis plusieurs années, pour lier biodiversité et activités pédagogiques, l'école organise plusieurs chantiers sur le site de la réserve naturelle éducative Galliane et dans le refuge Alexandre.

Un automne doux, des rayons de soleil encourageants pour une matinée les doigts dans la terre, le sécateur et le râteau en main. Il n'en faut pas plus pour ravir les enfants, qui s'imaginent le temps d'une matinée faire l'école buissonnière, mais sous l'œil de leurs maîtresses et le plus souvent accompagnés de leurs parents. Car il s'agissait bien là, ce samedi d'octobre, d'une demi-journée de travail pour adultes consentants. « Deux fois par an, un groupe de parents bénévoles intervient avec des enfants dans la réserve Galliane et dans le refuge Alexandre pour aménager ces deux espaces naturels », résume Jean-Pierre Grimaud, directeur de l'école. Qu'il s'agisse de la parcelle située sur le ruisseau du



pont Guérin, non loin du Gesvres, devenue propriété de la commune de Treillières ou au sein de l'espace naturel qui jouxte l'établissement, l'école poursuit son action pédagogique et associe parents et enfants. « Cet espace naturel est un excellent endroit d'observation et de sensibilisation pour les élèves », indiquent Claire Le Menne et Salomé Gauchard, enseignantes

présentes ce jour-là. « Aujourd'hui, nous préparons le jardin à passer l'hiver, les élèves se montrent volontaires pour mettre en place les structures du jardin. Pour le projet d'école, rien de tel pour leur apprentissage que d'être aussi proche de la nature, c'est un outil d'éducation formidable. »

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Vivre ensemble à l'école

L'équipe de l'école Sainte-Thérèse s'est engagée pour trois années sur un projet mettant l'accent sur le vivre ensemble, avec la volonté de favoriser le bien-être des enfants à l'école.

Organisation d'assemblées d'enfants, élaboration collective du règlement de la cour de récréation... « Les enseignants travaillent particulièrement sur la mise en place du tutorat, d'ateliers de travail en petits groupes au sein d'une classe ou entre des grands et des plus petits », explique Monique Chaillou, directrice de l'école. « Cela permet à chacun d'apprendre à communiquer, à collaborer, à accepter et respecter l'autre dans sa différence, à accepter ses er-

reurs. Chaque semaine, par exemple, des élèves de cycle 3 vont lire des histoires à des élèves de cycle 2. C'est un moment très attendu par tous. » De même, la sensibilisation au développement durable s'inscrit dans cette thématique du vivre ensemble : les élèves de primaire ont participé à l'opération *Nettoyons la nature* dans plusieurs lieux de la commune. Un composteur vient d'être mis en place dans l'école, un apiculteur est venu expliquer le rôle des abeilles dans la biodiversité, les élèves de cycle 3 travaillent sur le tri et le recyclage... Ils ont été invités par les CEI pour un petit-déjeuner à l'issue duquel chacun a trié ses déchets. Courant novembre, ils iront visiter l'usine Arc-en-ciel, à Couëron, qui traite l'ensemble des déchets ménagers de Nantes métropole. « Tout



au long de l'année, différentes animations et actions vont venir soutenir cet apprentissage si important de la vie en société ».

ACTIONS HUMANITAIRES

Un pont entre les hommes

L'ONG Actions humanitaires, entièrement constituée de bénévoles, poursuit son chemin de l'entraide, en France comme à destination de pays étrangers, pour ceux se trouvant en grande détresse. À Treillières, la délégation Pays-de-Loire s'active au quotidien.

Il y a bientôt deux ans, Actions humanitaires était sollicitée pour collecter et équiper deux logements temporaires qui ont ouvert leurs portes sur la commune, grâce au concours de la mairie et du Département. « C'est l'un exemple parmi tant d'autres de projet pour lequel notre association peut être sollicitée », explique Jean-Paul Lucas, qui anime la délégation Ouest d'Actions humanitaires, « depuis 2012, nous avons expédié 3800 m³ de matériels dans 21 pays. Notre activité est immense. » L'essentiel de ces actions consiste en la collecte de matériels médicaux, paramédicaux et éducatifs, de véhicules (dont des ambulances), envoyés ensuite en Éthiopie, au Togo, en Mauritanie, en Inde... « Sans aucune subvention publique, Actions humanitaires ne fonctionne que grâce aux dons des particuliers, des entreprises,

L'équipe d'Actions humanitaires lors du chargement d'un container à destination de Velingara au Sénégal.



et aux recettes des manifestations que nous organisons. »

À la recherche d'un local

La quête est quasi quotidienne : « des donateurs, des mécènes, mais aujourd'hui notre préoccupation, c'est l'espace de stockage », indique Bernard Olichon, bénévole actif de la délégation. « Le cœur de notre action, c'est la logistique : trouver l'espace pour stocker les matériels reçus, organiser les convois par containers, assurer la traçabilité des expéditions... Cela représente en moyenne trois missions par mois, environ 70 par an. » Pour poursuivre l'action menée, la délégation Ouest recherche un espace de stockage, dans l'agglomération nantaise, de préférence nord Loire. En mettant gracieusement à disposition cet espace à Actions humanitaires, le donateur peut obtenir un reçu fiscal,



Jean-Paul Lucas et Bernard Olichon.

permettant une déduction d'impôts. « C'est à notre tour de solliciter la générosité des personnes », résume Jean-Paul Lucas, « la solidarité n'attend pas, tant les situations en détresse, ici ou ailleurs, se font nombreuses. »

Contact : Actions humanitaires, tél. 06 03 76 21 34, ahdelagationouest@free.fr

Anniversaires et souvenirs

L'Amicale des retraités s'offre une jeunesse en fêtant ses 40 ans cette année. Une occasion de se réunir autour d'un grand repas, c'était le 3 novembre dernier, en présence de Pierre Rincé, actuel président. Voyages, rencontres avec les autres clubs des communes environnantes, pique-niques et buffets campagnard, traditionnel pot au feu au bénéfice d'œuvres humanitaires concours, de belote et pétanque (...) attirent toujours un grand nombre de participants.

TREILLIÈRES MUSIQUE

Le nouveau site donne le "la"

Piano, sons, percussions mêlés...



Depuis 2005, Treillières musique dispense sur la commune un enseignement permettant à chaque élève de disposer de cours et d'un programme qui privilégient le plaisir d'apprendre. L'association vient de renouveler son site internet, pour distiller une information sans fausse note.

Derrière la porte, on entend des petits pas, des mains qui tapent en rythme, des notes de piano puis des sons de percussions mêlés à des clameurs passionnées. Nous sommes un samedi matin, c'est le temps de l'éveil musical pour les tout-petits. Clémence, Aurore, Edgar (et les autres) bougent aux sons des instruments de musique agités avec enthousiasme. Une heure d'apprentissage sous la houlette d'Annick-Marie, professeur. Compte tenu de son succès, une quatrième

classe d'éveil a ouvert le samedi matin. « L'école de musique compte dix enseignants, 159 élèves, dès 4 ans et sans limite d'âge, et propose une bonne douzaine d'enseignements », explique la trésorière et responsable administrative, Isabelle Le Gallèze. « Cette année, nous avons ouvert un atelier percussions pour les enfants âgés de 8 à 10 ans, avec toujours le même principe : inciter les élèves à participer à un ensemble musical. »

Utile et malin

Autre nouveauté depuis la rentrée : l'école fait découvrir l'accordéon chromatique, la flûte traversière, la basse et le saxophone à l'occasion d'ateliers découverte pour les 7-10 ans. Sans doute que leurs parents ont eu l'information en

parcourant le nouveau site internet de Treillières musique. « Il était temps de le renouveler », poursuit Isabelle Le Gallèze, « les gens nous appelaient car ils ne trouvaient pas toujours les informations qu'ils recherchaient. Nous avons réfléchi à un nouveau site, plus fonctionnel, plus pratique. Il est aujourd'hui en ligne. » Sur le principe, treillieres-musique.fr permet, en un coup d'œil, de cliquer sur les cours enseignés, de comprendre l'enseignement de chaque instrument, avec l'avis du professeur concerné. La rubrique propose également des informations pratiques bien utiles, comme le lieu pour acheter ou louer son instrument. Tarifs proposés, cours enseignés, le site met aussi à l'honneur les partenaires de l'école. Isabelle Le Gallèze en profite : « vous souhaitez devenir partenaire de l'école de musique ? Rendez-vous sur le site ! »

Contact : treillieres-musique.fr, tél. 06 10 35 34 48

Des elles dans le dos...

... Et la tête sur les épaules. Quatre femmes, regroupées en une association, *Des elles dans le dos*, vont se lancer dans une course humanitaire au Sénégal, *La Sénégalzelle*, permettant d'apporter des fournitures scolaires aux écoliers. Cette course se déroulera sur une semaine, fin avril 2018. « Pour préparer ce défi, nous cherchons à nous faire connaître auprès d'éventuels sponsors ou tout simplement de personnes désireuses de nous aider, par le don de matériel scolaire par exemple », explique Aurélie Chabanaux, Treilliéraine et membre de l'association *Des elles dans le dos*. « Chaque jour, nous parcourons environ 10 km pour rallier une nouvelle école. Chaque gazelle aura préparé un colis de fournitures qu'elle remettra directement aux élèves sénégalais rencontrés. Au total, 200 kg de matériel scolaire seront apportés aux enfants par notre association ».

Faire un don sur www.helloasso.com/associations/des-elles-dans-le-dos et infos sur www.senegazelle.fr



Trois années de projets



En mars 2014, une majorité de Treilliérains (59,7%) faisait confiance à l'équipe de Treillières Autrement, conduite par Alain Royer, actuel maire de la commune. La liste plurielle s'était engagée à proposer, pour toutes et tous, « une gestion de la commune responsable », s'appuyant sur « l'addition de compétences, d'expériences et d'idées au service du seul intérêt général ». À mi-parcours, l'équipe municipale de la Majorité dresse un bilan d'étape. Il présente, par thématiques, les actions phares réalisées ces trois dernières années : sur l'ensemble des projets prévus dans le programme municipal, 70 % ont été menés jusqu'à leur terme, 20 % sont en cours de réalisation et 10 % restent à faire, d'ici la fin du mandat. Explications.

Les points marquants de la première partie du mandat

■ **Le programme d'investissement 2014 - 2020 réévalué à 30 M€**

■ **Une moyenne d'épargne nette d'1,5 M€ de 2014 à 2017**

■ **Une stabilisation fiscale :** Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a stabilisé la pression fiscale en maintenant des taux d'imposition communaux au niveau de ceux de 2006. Ils resteront inchangés tout au long du mandat. L'arrivée de nouveaux habitants et l'augmentation des bases imposables décidées par l'État a conduit à des recettes d'impôts supplémentaires de 570 000 € en quatre ans.

■ **Le développement de mutualisations :**

Pour maîtriser, à l'échelon local, les effets du millefeuille des institutions françaises, la commune s'est rapprochée des communes environnantes et de la communauté de communes, pour mutualiser différentes ressources : informatique, parentalité, achat de matériel, groupement de commandes (logiciels, métiers, fournitures administratives...)

et d'engagements

« Le devoir de nous rendre utile »

Alain Royer, maire de la Treillières

🕒 M. le Maire, quel bilan faites-vous aujourd'hui à mi-mandat ?

Je pense avec fierté au travail accompli, notamment pour la jeunesse : un pôle enfance-solidarité en construction, un multi-accueil, une adaptation à la nette augmentation des effectifs scolaires. Résultat, des classes sont ouvertes chaque année et une nouvelle école est en construction. Bientôt une nouvelle politique jeunesse sera mise en œuvre, notamment pour les adolescents.

🕒 De quelle réalisation êtes-vous aujourd'hui le plus fier ?

Dès le début du mandat, avec mon équipe, nous nous sommes rapidement mis au travail, avec beaucoup d'intensité. Mais c'est sans doute l'aménagement du futur quartier face à la mairie dont je suis le plus fier. Le projet va concilier de l'habitat varié, des commerces, des services publics. C'est aussi une façon de préparer l'avenir car la résidence seniors services viendra compléter les logements disponibles au Mail'âge et les places de la maison de retraite. C'est un engagement important pour nos aînés.

🕒 Êtes-vous attentif à la parole citoyenne ?

Disons que je mets un point d'honneur à être à l'écoute, je reçois d'ailleurs en mairie tous les citoyens qui en font la demande. En organisant les réunions de village tous les deux ans, des réunions publiques sur les projets impactants, en proposant un registre de concertation pour faciliter la remontée d'avis citoyens, j'essaie d'être attentif à la parole publique : les rendez-vous de proximité que nous avons mis en place permettent aux habitants de s'exprimer...

🕒 Que vous disent les habitants que vous rencontrez ?

Les habitants s'intéressent à leur quotidien, à la bonne utilisation de l'argent public, et c'est bien légitime. Je vois aussi que pour les administrés, tout ne va pas aussi vite qu'ils le souhaiteraient, mais il nous revient de faire en fonc-

tion d'une gestion raisonnable de notre budget. Je pense notamment aux travaux de voirie qui mobilisent un budget annuel très important. Ils offrent un service indispensable, la sécurité sur la voie publique, mais les projets sont longs et coûteux.

🕒 Quel regard portez-vous sur les villages ?

Une ville et des villages, c'est notre identité, et j'ai bien la volonté de la conserver, en nous appuyant sur nos atouts : un cadre de vie remarquable, un château du Haut-Gesvres, dont la rénovation nous permettra de disposer d'une vitrine touristique indéniable... Les habitants des villages ne doivent pas se sentir délaissés : notre action publique tient compte de tous les lieux de vie, des générations vivant dans le bourg comme de celles et ceux qui habitent les villages.

🕒 Sur quels atouts vous appuyez-vous pour réussir votre deuxième partie de mandat ?

Je crois en l'efficacité des services municipaux, ils sont les chevilles ouvrières de notre action. J'ai d'ailleurs souhaité mettre l'accent sur leur formation. Je compte aussi sur l'équipe municipale, volontaire et travailleuse. En 2014, j'ai créé une liste volontairement plurielle avec des sensibilités et des tempéraments différents. J'ai rassemblé autour de mon projet des compétences plus que des personnes encartées politiquement. Je crois encore aujourd'hui en cet esprit d'ouverture pour faire grandir la ville.

🕒 Un mot sur votre engagement...

Il m'est difficile de parler de moi, mais s'il y a une chose que je dirais, c'est que tant qu'on n'a pas exercé la fonction de maire, on ne peut pas imaginer le poids de cette responsabilité, notamment face aux décisions à prendre au quotidien. Je pense qu'à défaut d'être indispensable, nous avons le devoir de nous rendre utile. Ce devoir, je le ressens au plus profond de moi. Il donne sens à mon engagement, entretient ma passion, motive mon dévouement pour Treillières.

« Une maîtrise des dépenses publiques »

Explications en trois points avec **Catherine Cadou, première adjointe au maire déléguée notamment à l'administration générale et aux ressources.**

1. Une situation financière saine :

« Les investissements ont été poursuivis de façon importante. Cela a été rendu possible grâce à un excédent brut de gestion - écart entre dépenses et recettes - de deux millions d'euros par an, un endettement maîtrisé et une capacité d'autofinancement préservée : à elle seule, elle permet de financer 38 % de nos investissements. Le recours à l'emprunt plafonne à 27 %. Les bons scoring financiers associés à cette bonne santé financière nous facilitent les choses lorsque nous sollicitons les organismes bancaires, et nous obtenons des taux d'emprunt très bas. »

2. Une gestion raisonnée du service public :

« La baisse drastique des dotations d'État (- 23 % de 2013 à 2016 contre + 13 % de 2008 à 2012) a nécessité des efforts de gestion importants pour maintenir un service public qui réponde aux besoins de la population et aux enjeux de la commune de demain. La masse salariale a été maîtrisée : les emplois créés durant cette première partie du mandat sont liés à l'ouverture des nouveaux services publics, dédiés à la petite enfance, à l'encadrement scolaire et périscolaire, à l'entretien des espaces rétrocédés à la commune... Le contexte financier contraint ne nous pas empêché d'agir en faveur du pouvoir d'achat des Treilliérains, en baissant par exemple le prix du m³ d'eau traité de 2 € en 2012 à 1,75 € en 2018... »

3. La mise en œuvre de nouvelles niches d'économies :

« Politique du juste prix, économie d'énergie... Nous avons prôné la généralisation de la facture électronique générant une nette diminution des frais postaux, une mise en concurrence systématique pour tout achat de plus de 2 000 €. De même, nous sommes en recherche constante de partenariats, publics ou privés pour augmenter nos recettes ou diminuer nos dépenses. »



ENFANCE JEUNESSE

FACILITER LA VIE DES FAMILLES



LES ACTIONS PHARES :

- **création d'un pôle enfance-solidarité** : travaux en cours, livraison au printemps 2018. Coût : 925 000 €.
- **adaptation aux nouveaux rythmes scolaires** avec la mise en place d'activités variées et riches, au quotidien pour les enfants, depuis 2014.
- **augmentation des matinées d'accueil au RAM et à la Passerelle** pour répondre à la demande des familles (14 enfants désormais accueillis).
- **soutien à la création d'une Maison d'assistants maternels** dans les locaux de l'ancienne halte-garderie.
- **redimensionnement des accueils périscolaires** et des centres de loisirs.
- **attention particulière portée à l'accueil des enfants porteurs de handicap** avec la création d'emplois supplémentaires dédiés (centres de loisirs, multi-accueil).
- **politique tarifaire au taux d'effort** mise en place en 2013.

FOCUS

Pour répondre à l'arrivée constante de familles dans la commune et à la centaine de naissances enregistrée chaque année à Treillières, **un multi-accueil baptisé Bulle de rêves a ouvert ses portes en septembre 2015**. La structure accueille des enfants de 2 mois à 3 ans, dispose de 35 places dont 28 en accueil régulier et 7 en accueil occasionnel. La possibilité de porter la capacité d'accueil à 50 places a été anticipée, en cas d'évolution importante du nombre d'enfants sur la commune. Coût : 2,063 M€

EN CHIFFRES

1200, c'est le nombre de mètres carrés des nouveaux locaux dédiés à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs, suite à l'extension de l'école Alexandre-Vincent et de la nouvelle école maternelle. Le redimensionnement de ces locaux, aujourd'hui saturés, doit permettre l'augmentation des capacités d'accueil des 3-12 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. **Coût : 940 000 €**

EN QUELQUES MOTS



« La démographie de la commune est telle que notre capacité d'accueil a dû s'adapter, ces dernières années et notamment à la dernière rentrée. Notre objectif reste bien entendu l'apprentissage et l'accueil des enfants, et de leurs équipes pédagogiques, dans des conditions optimales. De même, la qualité et la variété des animations proposées, notamment au moment des activités périscolaires, et la diversification des séjours organisés pendant les vacances pour les 6-17 ans sont la preuve de notre engagement pour le bien-être de la jeunesse. La réflexion engagée cette année sur la politique jeunesse et la création, à venir, d'une Maison des jeunes, s'inscrit dans la continuité de donner à la jeune génération des outils et des lieux pour son épanouissement. »

Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la famille.

ÉDUCATION

INVESTIR POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS



LES ACTIONS PHARES :

FOCUS

- **6 M€ investis pour les écoles en trois ans** : extensions de l'école Joseph-Fraud et de l'école Alexandre-Vincent, construction d'une nouvelle école maternelle (travaux actuellement en cours).
- **établissement d'un diagnostic du fonctionnement** (mise aux normes, accessibilité) et des capacités d'évolutions du patrimoine scolaire, dès 2014.
- **mise en place d'ateliers péri-éducatifs dès 2014**, faisant suite à la réforme portant sur les nouveaux rythmes scolaires.
- **mise en place d'actions de prévention** (notamment routière) pour les jeunes.
- **renouvellement des outils informatiques des écoles** (28 000 € investis en quatre rentrées scolaires, et achat de nouveaux mobiliers pour les écoles : 200 000 euros).

En plus des investissements portant sur les extensions ou la création de nouveaux lieux pédagogiques, la ville poursuit chaque année **l'entretien régulier des écoles** afin de conserver des locaux adaptés et accueillants. De même, pour permettre l'accessibilité aux enfants en situation de handicap, les équipements scolaires et sportifs existants font l'objet de mises aux normes réglementaires, pris en charge par la ville. Au total, en quatre rentrées scolaires, cet entretien a mobilisé 77 000 €.

EN CHIFFRES

4,5 jours, c'est le nombre de jours d'école par semaine pour les enfants depuis septembre 2014, dont le mercredi matin. Une concertation est actuellement en cours pour un retour ou non, à la semaine de 4 jours au 1^{er} septembre 2018.

ACTION SOCIALE

SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

LES ACTIONS PHARES :

- **création (dès 2014) de deux logements temporaires** pour répondre aux situations d'urgence : 280 000 €.
- **poursuite du soutien aux associations sociales** et solidaires de la commune.
- **développement de nouvelles actions d'accompagnement social**, de convivialité et de solidarité pour faciliter le bien-vivre de tous (aides sociales, participation événement...).
- **réflexion pour la création de nouveaux ateliers solidaires** ; étude de la mise en place et de transport solidaire.

- **une à deux collectes par an pour alimenter l'armoire alimentaire communale** mise en place en 2014, en partenariat avec l'enseigne Super U.

EN CHIFFRES

6 900, c'est le nombre de repas portés en moyenne par an aux seniors de la commune, environ 245 d'entre eux sont invités chaque année au Noël des aînés, 85 d'entre eux reçoivent un colis à leur domicile. De même, de 2014 à 2016, **110 aides** ont été accordées par le centre communal d'action sociale.

FOCUS

Permettre aux citoyens de bien vivre, à tous les âges, c'est l'un des objectifs que s'est fixée l'équipe municipale. Afin de **renforcer les liens entre les générations**, la commune favorise les rencontres avec les personnes isolées, facilite l'accès des personnes en situation de handicap aux différentes manifestations, met en place une offre culturelle à destination des seniors, organise des actions de prévention conduite seniors, ou des séances de prévention "vois et cambriolage".



PERSONNES ÂGÉES

RENFORCER LES LIENS ENTRE NOUS

LES ACTIONS PHARES :

- **création (dès 2014) d'un square à l'arrière de la maison communale** et à proximité de la maison de retraite : **53 000 €**.
- **animation d'une commission communale d'accessibilité**, avec une élue déléguée, qui dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.
- **mise en accessibilité de l'espace Simone-de-Beauvoir** : **34 000 €**.
- **renovation des cheminements** dans le cadre du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- **réalisation en septembre 2015 d'un agenda programmé d'accessibilité** sur six ans pour mise aux normes des bâtiments. **Coût : 600 000 €**.

FOCUS

En 2016, des logements réservés aux personnes âgées ont été livrés au sein du projet intergénérationnel Mail'âge. Ainsi, sur les 39 logements collectifs locatifs (du T2 au T5) disponibles, 15 sont destinés prioritairement aux personnes âgées. C'est une réponse aux situations d'isolement, complétée par des animations organisées par l'ADMR dans la salle multi-générationnelle et prises en charge par la commune. De plus, la proximité directe avec le multi-accueil *Bulle de rêves* favorise les rencontres entre jeunes et anciennes générations.

EN CHIFFRES

115, comme autant de logements que proposera la Résidence services seniors, qui ouvrira ses portes au sein du nouveau quartier avenue du Général-de-Gaulle.

EN QUELQUES MOTS



« Nous sommes attentifs au bien-être des seniors sur notre commune, en proposant des solutions d'hébergement adaptés, mais également en soutenant le maintien à domicile. En partenariat avec le CLIC et les associations d'aide à domicile, le vote chaque année 5 000 € d'aides annuelles à ces associations. En outre, afin de développer des actions pouvant lier les générations entre elles, nous avons placé le "bien-vivre ensemble" au cœur d'un projet intergénérationnel. Pour aider les aînés à sortir d'une situation d'isolement, nous saisissons toutes les opportunités pour multiplier les temps d'échanges et de partages, afin de créer des liens avec les autres habitants, jeunes et moins jeunes... »

Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à l'action sociale.

HABITAT

UNE URBANISATION MAÎTRISÉE



LES ACTIONS PHARES :

- **depuis 2014, l'offre de logements sur la commune s'est fortement accrue :** 360 logements individuels, 259 logements collectifs, 520 permis de construire, 33 permis d'aménager.
- **développement d'un nouveau quartier d'habitat,** de commerces et de services face à la mairie comprenant une mixité de 256 logements : maisons indi-

viduelles, bâtiments collectifs, accession privée, locatifs à loyers modérés et une mixité intergénérationnelle avec la création d'une résidence services seniors.

- **produit de la vente du foncier** pour le nouveau quartier : 3 M€.
- **implication forte des élus treilliérains** dans l'écriture de la charte de gouvernance lors du transfert de l'instruction des actes d'urbanisme.



EN QUELQUES MOTS



"Le développement raisonné, harmonieux et cohérent de l'habitat nécessite de l'anticipation. L'attractivité de notre commune s'est amplifiée depuis 2010. De 2000 à 2009, 65 nouveaux logements se sont construits en moyenne par an, contre 116 entre 2010 à 2015. Le premier pic est lié à l'ouverture de la ZAC de Vireloup. La suppression

du COS (Coefficient d'Occupation des Sols) en mai 2014 (loi ALUR) a eu un effet quasi immédiat sur les demandes de permis de construire (+45% entre 2014 et 2015). Nous avons réagi dès 2015 en modifiant notre PLU pour neutraliser le risque de densification anarchique dans nos hameaux, et préserver le cadre de vie si cher aux Treilliérains. Le défi pour notre commune, c'est de prévoir les logements pour anticiper l'arrivée de nouveaux habitants. Notre

FOCUS

Maîtriser l'urbanisation dans les villages : la ville joue un rôle déterminant dans la mise en place du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) pour garantir, dans l'intérêt général, un développement maîtrisé de l'urbanisation sur Treillières en corrélation avec le niveau des équipements publics et infrastructures.

EN QUELQUES MOTS



« Pour accueillir des nouveaux équipements, publics ou privés, permettant de répondre aux besoins de demain, nous avons mené une réflexion portant sur l'affectation des espaces libérés. Ils ont permis l'implantation de services, d'activités tertiaires, médicales et paramédicales... En matière de logements, notre souhait était de maîtriser l'étalement urbain tout en proposant des espaces de qualité... C'est pourquoi nous avons stoppé les tranches 3 et 4 de la ZAC de Vireloup, car sa densité n'était pas conforme à la vision que nous nous faisons de l'habitat sur Treillières, qui doit conserver sa dimension humaine. En fonction des besoins exprimés, un nouvel aménageur sera désigné pour janvier 2019. »

Gil Rannou, adjoint au maire délégué à l'aménagement du territoire et à la tranquillité publique.

EN CHIFFRES

181, c'est le nombre de logements sociaux proposés actuellement à Treillières. En 2014, la commune n'en comptait que 79.

ambition, clairement affichée depuis 2014, c'est de transformer Treillières pour permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de rester dans notre commune où il fait bon vivre."

Philippe Lebastard, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

CADRE DE VIE

MIEUX VIVRE SA COMMUNE

LES ACTIONS PHARES :

- **élaboration avec les habitants du village de la Ménardais** (réunions publiques, enquête publique) d'un projet global de développement fixant les limites du village et les orientations d'aménagement.
- **rénovation et aménagement du cœur historique du bourg** : square à l'arrière du presbytère, rénovation de l'église, en cours (trois tranches, 300 000 €), rénovation des locaux de la police municipale (99 000 €).
- **redimensionnement des voies de circulation** en fonction des opportunités : avenue du Général-de-Gaulle, la Ménardais avec la création d'un rond point. Début des travaux en 2018.
- **rénovation de la place du Champ-de-Foire** dès 2014 avec l'implantation d'un pôle médical et paramédical (ouvert en septembre 2017).
- **connexion des places du Champ-de-Foire et de la**

Liberté pour créer un grand espace central qui pourra accueillir une halle de marché sans diminuer le stationnement public (étude urbaine débutée en mai 2017 sous maîtrise intercommunale).

FOCUS

L'aménagement du parc du Haut-Gesvres se poursuit, il s'inscrit dans le projet Eau et paysages porté par Erdre et Gesvres et le pôle métropolitain. La mairie y consacre une enveloppe de 250 000 € sur le mandat. Parmi les temps forts de cette valorisation, l'œuvre artistique *L'Echo du Parc* a été inaugurée en septembre 2017 et une structure de jeux verra le jour en 2018. Quant à la rénovation du château, elle se concrétise avec l'appui de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, soutenue par des fonds européens, des partenaires privés et une politique de mécénat, en lien avec la Fondation du patrimoine.

EN CHIFFRES

150 personnes,

c'est la jauge maximum que peut accueillir l'espace de l'amitié dont l'extension a été réalisée en 2016, avec la création de la salle Liberté, pour un montant total de ce nouvel équipement de 224 000 €.



PROXIMITÉ

UN SERVICE PUBLIC ET UNE ÉCONOMIE DE QUALITÉ

LES ACTIONS PHARES :

- amélioration du service public : mise en place d'outils de services numériques interactifs pour faciliter les démarches administratives (espace famille...) et les connexions. Réflexion en cours sur l'aménagement des horaires d'ouverture pour une meilleure adéquation avec les besoins des administrés ; renouvellement du site internet (en cours).
- accompagnement de l'installation des professionnels de santé pour

répondre aux besoins de la population : ouverture du pôle médical et paramédical place du Champ-de-foire en septembre 2017.

- développement du réseau numérique : le haut débit sera sur toute la commune en 2020 et 2021.
- création de liaisons douces : accès piétons et cyclistes au futur pôle commercial (à l'étude).
- choix de productions et consommations locales : nouvelle localisation de l'AMAP, produits locaux dans les repas de la cantine scolaire, soutien de l'agriculture locale...

- création d'un marché dominical depuis 2015.

EN CHIFFRES

+ de 120 habitations

ont bénéficié de l'opération "tranquillité vacances" en 2017, une démarche de surveillance dans la ville et les villages, menée en collaboration avec la police municipale et la gendarmerie, dont les passages sont renforcés grâce au concours de la population.

ENVIRONNEMENT

AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

LES ACTIONS PHARES :

- **renégociation des contrats d'énergie** en 2015.
- **adhésion à la convention de mise à disposition d'un conseiller** en économie partagé (CCEG) depuis 2014.
- **étude des solutions d'équipement en énergies renouvelables** sur les nouvelles constructions : énergie solaire, aérothermie, géothermie...
- **préservation des espaces agricoles**, naturels et forestiers qui représentent plus de 74 % de la superficie de la commune.
- **mise en place d'actions et d'équipements hydro-économiques** : récupérateurs d'eau de pluie, économiseurs d'eau, système d'arrosage des espaces verts, nettoyage de voiries...
- **programmation du curage des fossés**, entretien des cours d'eau, des mares et étangs, réglementation des busages...
- **mise en œuvre** des actions prévues au schéma des eaux pluviales. **Coût annuel : 1 20 000 €.**
- **mise en place d'un plan de gestion différenciée** des espaces verts en 2017.

- **intervention sur la sensibilisation et le tri des déchets** dans les écoles primaires.

FOCUS

En matière de collecte des ordures ménagères, 95 % des habitants sont déjà à moins de 26 levées par an. Pour cette raison, la Majorité a défendu le **passage à une collecte unique tous les 15 jours**, pour limiter les effets environnementaux induits par un double passage de camions. Cet ajustement a été validé en conseil municipal le 23 janvier 2017.

EN QUELQUES MOTS



« Les travaux d'assainissement ont mobilisé ces dernières années des investissements importants de la part de notre commune. Son objectif est de poursuivre les raccordements des habitations à la station d'épuration située à l'est de la commune pour optimiser le fonctionnement de cet équipement dimensionné à 8 400 équivalent/habitant et qui fonctionne aujourd'hui à 50 % de sa capacité. Au total, **526 raccordements** ont été réalisés depuis 2014, sur les secteurs au Sud de la commune, à La Ménardais et Garambeau. Cela représente un investissement communal de **2,7 M€**. Pour les prochains secteurs concernés, notamment La Frosnière, La Gréhandière, la Gergaudière, la ville a estimé un montant de travaux à hauteur de 1,8 M€. De l'éclairage public en led a été également installé dans les villages : Garambeau, La Gréhandière et La Frosnière. »

Jean-Claude Salau, adjoint au maire délégué à l'éclairage public et au suivi des travaux.

EN QUELQUES MOTS



« Nous poursuivons notre politique d'économies d'énergies, notamment avec la rénovation de l'éclairage public. En menant un diagnostic énergétique des bâtiments communaux dès 2014, nous avons pu avoir un suivi précis des consommations et la mise en place d'actions et d'équipements économiques en électricité. Par exemple, plusieurs salles communales – Simone-de-Beauvoir, Héraclès, Olympie – ont été équipées en led. Cela a représenté un coût (64 500 €) mais qui génère aujourd'hui de véritables économies de fonctionnement. Pour preuve, la facture d'électricité communale n'a pas augmenté malgré l'ouverture de nouveaux équipements publics ».

Frédéric Chapeau, conseiller municipal délégué aux bâtiments.

EN CHIFFRES

898, c'est le nombre de foyers treilliérains équipés d'un assainissement individuel. La ville a poursuivi son accompagnement, avec les services de la CCEG, des foyers équipés d'un assainissement non collectif : rénovation, installation, vidange...

8 400 équivalent/habitant et qui fonctionne aujourd'hui à 50 % de sa capacité. Au total, **526 raccordements** ont été réalisés depuis 2014, sur les secteurs au Sud de la commune, à La Ménardais et Garambeau. Cela représente un investissement communal de **2,7 M€**. Pour les prochains secteurs concernés, notamment La Frosnière, La Gréhandière, la Gergaudière, la ville a estimé un montant de travaux à hauteur de 1,8 M€. De l'éclairage public en led a été également installé dans les villages : Garambeau, La Gréhandière et La Frosnière. »

EN QUELQUES MOTS



« Toute entreprise représente une source de richesse pour la commune : elle emploie du personnel et apporte des recettes fiscales à la communauté de communes, d'où l'importance de l'existence d'un tissu économique local développé. C'est pourquoi nous soutenons, avec Erdre et Gesvres, l'offre d'équipements tertiaires sur le territoire, notamment sur le parc d'activités de Ragon. Bien entendu, le commerce de proximité en centre-ville joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie locale : les commerçants sont touchés par les conséquences de la crise, d'où la nécessité de soutenir, défendre et développer une offre commerciale de proximité, créatrice d'emplois et de lien social. Pour y parvenir, nous rencontrons chaque année les acteurs économiques de la commune, et réfléchissons à des partenariats intelligents. Enfin, dans le cadre du nouveau quartier qui se dessine face à la mairie, l'ouverture d'une supérette à l'horizon 2019, et de cellules commerciales avec le projet Gambetta, sont autant d'opportunités susceptibles de créer de l'emploi. »

Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué aux associations de loisirs, aux commerces et à l'artisanat.

FOCUS

La sécurité des habitants est une priorité du mandat. Ainsi, la sécurité des personnes s'est vue renforcée par une police municipale davantage présente sur le terrain (deux policiers municipaux et un agent administratif d'accueil depuis 2014), une extension du dispositif de vidéo protection (17 caméras vidéos installées sur la commune, pour un coût de 164 000 €), la mise en place du dispositif "voisins-vigilants". Enfin, grâce à la formation acquise par les policiers municipaux, des actions de prévention routière, menées auprès des jeunes, se mettent progressivement en place.

MOBILITÉ

UNE ACCESSIBILITÉ ET DES DÉPLACEMENTS PLUS SÛRS

LES ACTIONS PHARES :

- **sécurisation de la circulation**, par la rénovation régulière des routes communales, un éclairage public efficient : la mairie a procédé à l'identification puis à l'éclairage de zones prioritaires dans les villages et dans le centre-bourg et 36 luminaires solaires ont été installés depuis 2014, pour un coût de 113 000 €.
- **arrivée de la ligne départementale Lila 1^{er}** (et évaluation avec le Département au terme d'un an de fonctionnement), création d'une aire de covoiturage par le Département, acquisition par la commune du parking Briot (77 000 €) à vocation de stationnement.
- **réalisation (2017 - 2018) d'un schéma communal de déplacements doux**, visant à fluidifier le trafic et à mailler le territoire de liaisons douces pour desservir les équipements

existants et futurs, et favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture.

- **88 places de stationnement créées** sur la commune depuis 2014.
- **déploiement du plan d'accessibilité** de la voirie et des espaces verts, 50 000 euros mobilisés par an.
- **réaffirmation**, auprès de l'État et de la Région, de la **nécessité d'une connexion sur la voie express** pour désengorger les entrées-sorties de la commune et le centre-bourg (sans suite à ce jour).

EN CHIFFRES

4,4 millions d'euros.

C'est la somme consacrée par la ville pour la réfection à neuf de la voirie communale, à raison de **5 km** réalisés par an, en moyenne.



FOCUS

La mobilité de tous les habitants passe nécessairement par des équipements liés à la sécurité : durant les premières années du mandat, plus de 10 km de linéaires de cheminements piétons sécurisés ont été réalisés, rue Étienne-Sébert, rue de la levée des dons, rue de Malandré, chemin de bataille... De même, la mairie porte **une attention à la sécurisation des accotements dans les villages et aux lieux d'attente de cars** par le repositionnement de certaines aubettes et la généralisation des mâts solaires d'éclairage. En 2018, l'objectif de sécurisation se poursuivra par la matérialisation de bandes blanches centrales sur les routes de campagne de la commune.

CULTURE

UNE OCCASION DE NOUS RÉUNIR

LES ACTIONS PHARES :

- **construction d'une médiathèque**, en remplacement de la bibliothèque. 2,2 M€ - Ouverture fin 2018.
- mise à disposition, place de l'église, de **nouvelles salles associatives**.
- **optimisation de tous les bâtiments** : presbytère, Haut-Gesvres, école de musique, service animation jeunesse. Réflexion en cours concernant la future destination de l'école de la

Chesnaie en salles associatives et maison des jeunes.

- **organisation d'une cérémonie annuelle de remise des cartes électorales** pour les jeunes électeurs (depuis 2016).
- **développement d'animations** autour du patrimoine local : journées du patrimoine...
- **participation des écoles primaires treilliéraines** aux projets culturels intercommunaux : salon du livre jeunesse, spectacles Hors-Saison...



SPORTS

UNE VILLE BIEN DANS SES BASKETS

LES ACTIONS PHARES :

- **création d'un terrain de grands-jeux éclairé**, en synthétique, avec club house et vestiaires, 750 000 €.
- **création d'un nouveau skate-park**, 129 000 €.
- **aménagement d'un parcours d'orientation** pour 2018 (coût : 6 000€).
- **création d'un boulodrome éclairé de 6000 m²**, 249 000 €.
- **création d'une piste d'athlétisme de 200 m** avec quatre couloirs en revêtement stabilisé, 147 000 €.
- **création d'un terrain multisports pour des activités libres** (handball, basket-ball, football...), 30 000 €.

FOCUS

Pour permettre aux associations de sport en salle, de raquette en particulier, de disposer de nouveaux créneaux de réservation, la ville a financé une **halle de raquette**, livrée début septembre 2017. Elle propose l'équivalent de deux terrains de tennis, ou de huit courts de badminton, sinon d'une vingtaine de tables de tennis de table.



EN QUELQUES MOTS



« Comme nous nous étions engagés à le faire, nous avons piloté la réalisation d'un certain nombre de nouveaux équipements, comme la relocalisation d'autres ou le redimensionnement d'outils sportifs dédiés aux scolaires, à proximité directe des écoles. La politique sportive, c'est également l'entretien et la mise en sécurité des gymnases et des terrains existants. Le sport est aussi une vitrine de l'engagement associatif. Ainsi, tous les deux ans, nous organisons la remise de Trophées sportifs, et nous nous sommes engagés cette année dans une démarche pour obtenir le label de la ville sportive des Pays de la Loire. Résultat attendu le 16 décembre prochain ! »

Mickaël Mendes, adjoint au maire délégué à la vie sportive.

EN CHIFFRES

25 000 € d'aides annuelles pour le soutien au fonctionnement des associations, 100 000 € par an de soutien matériel et logistique aux associations sportives.

FOCUS

À l'image de *Treill'air de fête*, la ville mobilise le réseau associatif, notamment culturel, pour la réussite de ses événements. Elle est également à l'origine d'autres rendez-vous avec les Treilliérains, comme le Marché de Noël, la Chasse aux œufs pour les plus jeunes ou plus récemment l'installation de l'œuvre artistique au château du Haut-Gesvres. À l'avenir, l'aménagement des terrasses du parc du Haut-Gesvres permettra l'organisation de spectacles de plein air et en mai 2018, un nouveau festival – *Fest'in Gesvres* – sera organisé au Champ-Morin (lire aussi page 31).

EN CHIFFRES

7, c'est le nombre d'associations culturelles soutenues par la commune (pour un budget de subventions annuelles de 8 000 €).

Créée en 2014, l'association Renaissance du Haut-Gesvres bénéficie d'un soutien logistique hebdomadaire pour sa participation à la rénovation du château du Haut-Gesvres.

EN QUELQUES MOTS



« En remplacement de l'actuelle bibliothèque, une médiathèque sera créée en plein cœur du nouveau quartier face à la mairie, à proximité des écoles et des collèges. L'équipement sera bien plus qu'un lieu de consultation et d'emprunt de supports : accès multimédias, animations culturelles, espace d'apprentissage... Nous avons imaginé cette médiathèque comme un lieu d'échanges et de connaissances. »

Catherine Henry, adjointe au maire déléguée à l'animation locale, la culture, le patrimoine, et la vie des villages.

DU GROUPE D'ÉLUS VIVRE À TREILLIÈRES

Le 28 mars 2014 lors du premier conseil municipal du mandat nous nous étions engagés à être une « opposition vigilante et attentive mais aussi constructive », « capable d'être force de proposition dans l'intérêt général de nos concitoyens ». Écartant la facilité d'une opposition systématique, notre ténacité à comprendre tous les dossiers et notre transparence dans nos arguments ont rendu notre travail sérieux et respecté depuis 3 ans. Cela se ressent dans les décisions du conseil municipal où nos interventions ou nos votes "contre" ont modifié certaines délibérations.

La majorité s'est lancée dans beaucoup d'investissements depuis 2013. Ça n'a été possible que parce que nous avons laissé une situation financière très saine au dernier mandat. La gestion financière actuelle de la majorité n'est que la parfaite continuité de la situation dont elle a héritée. La commune connaît une augmentation de la population sans précédent. De 2008 à 2012, sous notre mandat, 91 nouveaux logements étaient accordés en moyenne par an. Notre actuel maire, alors dans l'opposition, trouvait que c'était trop. Depuis 2013, cette nouvelle majorité a autorisé 129 logements/an en moyenne, soit +40%... Pas d'endettement, finances saines, recettes fiscales avec l'augmentation de la population, sans oublier une conjoncture économique inédite avec des taux d'emprunts quasi nuls et des réponses défiant toute concurrence des entreprises aux marchés de la commune, tout ceci permet les investissements en cours.

Parlons de ces investissements. Complexe sportif de la Rinçais (foot + boulodrome), multi-accueil, aménagement du parc du château, développement du réseau du tout à l'égout, Décathlon, piscine, future zone économique de la Belle Etoile avec le développement du Super U qui restera près du bourg, tous ces projets ont été décidés avant 2013. La majorité les met en œuvre dans les faits, mais c'est bien la continuité de nos choix politiques et nous ne pouvons que nous en satisfaire.

En revanche, nous sommes critiques sur plusieurs points. D'abord l'enfance/jeunesse. Un manque d'anticipation sur la saturation des écoles, un pôle enfance détruit en 2015 et en attente de reconstruction depuis 2 ans, un service animation jeunesse qui a fermé ses portes, l'enfance/jeunesse est maltraitée par la majorité. Elle met en avant la future école maternelle. Mais cette structure va vite se révéler insuffisante et mal conçue.

Notre plus grand désaccord porte sur l'aménagement en face de la mairie. Tout ce quartier n'est que l'affaire de promoteurs : aucune réflexion ni concertation au préalable, pas de différentes alternatives à choisir, pas d'appel d'offres pour la distribution des terrains. Le comble est que la majorité vient de lancer sur le bourg 2 études, une urbaine, une sur l'avenir du commerce, alors que finalement, il n'y a plus de véritable enjeu avec tout ce quartier dorénavant et définitivement figé. Les choses sont faites à l'envers. La majorité a fait le choix de mettre comme élément central une résidence services seniors. Est-ce que cette résidence répond aux vrais besoins des familles treilliérais et de leurs seniors ? Nous en doutons fortement et il n'y a eu aucune réflexion ni étude pour y répondre. Nous sommes convaincus et nous avons souvent alerté qu'il aurait fallu réfléchir au tertiaire (et donc de l'emploi) en plein bourg, à la place de la voiture et au stationnement avant d'aménager tout ce quartier.

Nous sommes critiques face à cette gestion du développement de la commune au coup par coup. On entend souvent la majorité argumenter que tout cela « va être beau ». Mais cela cache un manque réel de décisions novatrices et à long terme notamment sur le défi de la transition énergétique que pourrait bien mieux relever notre commune, sans oublier le manque de concertation. D'ailleurs, où en est l'engagement de la majorité de consulter la population par référendum sur les grands projets ?

« Bien vivre » à Treillières, « ville où il fait bon vivre » : derrière ces expressions que tout le monde reprend, qu'est-ce que cela veut dire exactement pour les Treilliérais ? Nous sommes persuadés que Treillières doit s'engager sur une dynamique qui la sorte de son plus grand danger : devenir une « ville dortoir ». Nous avons lancé des propositions ces derniers mois mais il faut aller plus loin. Plus largement, il faut se demander comment préparer l'avenir de la commune où ses jeunes ont envie de rester. Nous comptons en particulier sur le monde associatif si riche et vivant pour être force de proposition, et nous saurons les écouter. Nous invitons tous celles et ceux qui veulent y réfléchir à nous rejoindre et à construire une dynamique enthousiasmante pour notre commune.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com,
twitter : @Info_VAT



Les bornes de recharge pour véhicules électriques.

ENFANCE – JEUNESSE

Un projet d'accueil partagé

Pour répondre à une volonté politique partagée d'accompagnement de la parentalité, les communes de Treillières, Grandchamp-des-Fontaines, Sucé-sur-Erdre, Vigneux-de-Bretagne et Héric se sont regroupées pour initier un projet d'accueil parents enfants intercommunal. Un agent chargé de coordonner ce projet a été recruté par la ville de Treillières, dans le cadre d'un contrat aidé. Depuis le 4 octobre dernier, la commune de Treillières a mis cet agent à disposition des quatre communes partenaires pour une durée de huit mois, partageant son temps à part égale entre les cinq communes. Une décision validée par le conseil municipal le 2 octobre 2017. **À l'unanimité.**

ÉNERGIE

Transfert de compétences au Sydela

Le comité syndical du Sydela (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) a approuvé un schéma de déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques et véhicules hybrides rechar-

geables, comprenant 137 bornes. Compte tenu que la commune de Treillières est favorable à l'implantation de bornes de recharge sur son territoire et que, à ce titre, le transfert de la compétence au Sydela présente un intérêt pour la commune, le conseil municipal a validé ce transfert de compétence, le 2 octobre 2017. **À l'unanimité.**

Installations d'infrastructures

L'étude réalisée par le Sydela a fait ressortir la commune de Treillières comme un territoire propice à l'installation de bornes de recharge sur les sites suivants : parking des Albizias et parking de l'église, propriétés de la commune. Les travaux d'installation de ces équipements, leur maintenance et leur exploitation étant à la charge du Sydela, le conseil municipal a approuvé ces travaux d'installation. Décision prise le 2 octobre 2017. **À l'unanimité.**

ADMINISTRATION FINANCES

Constitution d'un groupement de commandes

Dans un souci de rationalisation, d'optimisation des coûts et de

mutualisation des expériences, grouper la consultation pour l'acquisition de fournitures de bureau et de papier est apparu nécessaire pour Treillières et sept autres communes environnantes. Ainsi, une commission consultative composée d'un membre titulaire de chacune des communes membres du groupement, a été constituée, décision validée par le conseil municipal le 2 octobre 2017. **À l'unanimité.**

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Participation à l'assainissement collectif

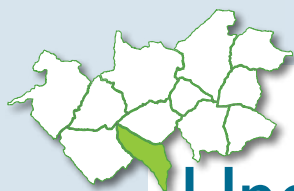
Les tarifs pour la redevance d'assainissement sont fixés chaque année par délibération. Concernant la redevance d'assainissement pour l'année 2018, le conseil municipal a voté la baisse de 0,05 € du montant de la part variable, et le maintien de la part fixe à 3 € / abonné. **À l'unanimité.**

Servitude de passage

Dans le cadre du projet de maison funéraire réalisé par la SCI de l'Isac sur la parcelle cadastrée section ZO n°261 (superficie de 1 466 m²), 15 places de stationnement dont une place pour les personnes à mobilité réduite vont être réalisées. Ce projet étant situé à proximité du cimetière, il a été convenu que ces places de stationnement seraient accessibles au public afin d'être mutualisées entre la maison funéraire et le cimetière. Ainsi, une servitude de passage et de stationnement est apparue nécessaire, consentie et conclue à titre gratuit. Décision validée le 2 octobre 2017 par le conseil municipal, **à l'unanimité.**

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Prochain conseil municipal le lundi 18 décembre 2017 à 19h



Une enseigne et des emplois à la clef

Avant l'été 2018, l'enseigne d'articles de sport bien connue de tous les Français, ouvrira une surface de vente de 4 000 m² dans le parc d'activités Ragon-Tourneuve. Une cinquantaine d'emplois sera créée.



Les travaux d'extension du parc de Ragon, situé au sud de Treillières, ne passent pas inaperçus, mais les nuisances routières ont été anticipées. Le parc d'activités de sept hectares accueillera en 2018 des activités tertiaires et commerciales variées. Parmi ces enseignes, Decathlon s'apprête à proposer un quatrième magasin pour l'agglomération nantaise, une surface intermédiaire entre la grande surface proposée à Atlantis (Saint-Herblain) et les plus petites surfaces de Paridis (Nantes) et Vertou. Le gros œuvre est en cours de réalisation et Erdre et Gesvres mène actuellement des travaux d'accès et l'installation de réseaux, pour un coût d'environ 800 000 €. Pour Yvon Lerat, président d'Erdre et Gesvres, « cette ouverture est une bonne nouvelle, en termes de dynamique commerciale et d'activités économiques. À terme, cet ensemble tertiaire devrait regrouper environ 500 emplois. »

Du sport et des espaces

« Ce projet à Treillières a une longue histoire », rappelle Jean-Marc Gautier, responsable du développement

Grand Ouest de Decathlon, « nous avons commencé à l'envisager il y a une dizaine d'années. La position de la zone de Ragon, située à un point névralgique, bien desservie et surtout à proximité de Nantes, place cette surface de vente dans des conditions favorables de réussite commerciale. »

Ce nouveau magasin, basé sur un concept inédit de *show room indoor* et *outdoor*, s'appuie sur une offre qualitative favorisée par un cadre paysager remarquable. « Le marché du sport est en plein boom et les adeptes recherchent autre chose qu'un simple produit : un lieu de démonstration, ou d'initiation de la discipline, un lieu convivial aussi. Dans cet esprit, Decathlon Treillières proposera par exemple des formules pour permettre à des groupes d'amis, ou de jeunes enfants, de passer un moment convivial, festif, dans l'enceinte même de l'espace de Decathlon. » Pour ce projet, l'enseigne a investi près de dix millions d'euros, comprenant également la création de places de stationnement (143 en sous-sol, 150 places en extérieur) et de bornes de recharge pour les voitures électriques. Rendez-vous au printemps 2018.

Partagez vos idées pour bouger autrement

Aménagements, équipements, services... la communauté de communes vous invite à faire part de vos idées, de vos avis, de vos remarques sur tout ce qui vous faciliterait l'usage du vélo ou de la marche. Pour cela, une grande enquête est mise en place, disponible en ligne sur www.cceg.fr.

Contes et ré si, pour les yeux et les oreilles

Voilà trois années que la compagnie Contes et ré si propose un spectacle de Noël à la bibliothèque, ouvert à tous. Avec poésie et douceur musicale, Martine et Brigitte régaleront grands et petits.

Leurs visages vous disent peut être quelque chose. Brigitte Daniel et Martine Rio-Gomes étaient bien sur les estrades treilliéraines. Les deux professeurs des écoles désormais à la retraite avaient toujours en elles ce goût du partage et l'envie de transmettre du plaisir. « *Nous étions collègues, avons l'habitude de raconter des histoires alors nous avons poursuivi l'aventure en créant l'association Contes et ré si* », raconte Brigitte Daniel. Chaque année, les comparses préparent un spectacle pour enfants, qu'elles jouent à titre absolument bénévole. Dans les bibliothèques, les écoles, les associations, Brigitte et Martine mêlent les histoires racontées, les marionnettes et ombres chinoises, pendant la période des fêtes de fin d'année, essentiellement. « *L'objectif n'est pas de faire de l'ombre aux compagnies professionnelles mais uniquement d'intervenir là où les budgets sont insuffisants pour faire venir d'autres compagnies.* » Avec l'aide d'accessoires et de



quelques instruments de musique - accordéon, flûte et percussion -, l'association Conte et ré si propose du rêve, avec des mots et des notes de musique. « *Tous les ans, nous écrivons une chanson, on choisit un conte traditionnel et avec quelques coups de mains, les décors prennent vie.* » Le rêve est permis, il se prolongera à la bibliothèque autour de *Petit Noël* et *Le reine du Père Noël*, le 16 décembre à 10h et à 11h.

Réservation, tél. 02 40 94 61 76

Frères, du théâtre d'objets



Espagne, 1936. Angel, Antonio et Dolores quittent leur village pour Barcelone avec l'espoir d'un monde meilleur. Deux frères racontent le parcours de leur grand-père dans l'Espagne en guerre, du coup d'État de Franco à l'exil vers la France. Une histoire racontée à travers

leurs souvenirs de petit-fils, qu'ils veulent à leur tour transmettre, pour ne pas oublier. Du sucre et du café pour parler de la Guerre d'Espagne, la cuisine comme terrain de jeux, les objets du quotidien comme protagonistes, la table à manger devenant l'échiquier de notre histoire commune... *Frères*, création de la compagnie *Les maladroits*, est l'histoire amère de ceux qui gardent le goût de la jeunesse et des utopies.

Les 7 et 8 décembre, salle Simone-de-Beauvoir. Dès 12 ans. Représentations scolaires à 10h et 14h30. Infos au 02 28 02 22 52 et sur www.hors-saison.fr

Les rendez-vous de la BIBLIOTHÈQUE

- ➔ **Les bébés lecteurs,**
 - Mercredi 6 décembre à 10h et 11h
- ➔ **Le mercredi des histoires, 15h30**
 - 15 novembre

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h – 14h à 18h
Judi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 12h30 - 14h à 16h30
Dimanche : 10h30 à 12h
 Fermée le lundi

12 place de la Liberté - 44119 Treillières
 Tél. 02 40 94 61 76
www.bibliotheques.cceg.fr

Le développement durable à la portée de tous

Énergie bois, solaire, éolien... Les habitants prennent aujourd'hui des initiatives pour devenir acteurs à part entière du développement durable. Pour faire des émules, une plateforme en ligne identifie et situe les projets du territoire. Explications.

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre (principalement le dioxyde de carbone, CO₂), d'ici à 2050. Si le transport est le secteur de loin le plus émetteur, responsable de plus d'un quart des émissions, la facture écologique s'alourdit du fait des activités agricoles, industrielles, mais aussi de ce qui concerne l'habitat. Sa part de responsabilité émane des installations de chauffage, de production d'eau chaude et de climatisation. Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'habitat ont augmenté de 25 % entre 1997 et 2017.

Une carte collaborative utile à tous

À la demande d'Erdre et Gesvres, le bureau d'étude Altea, ingénieur de l'énergie et du bâtiment, a réalisé un diagnostic sur le développement de l'énergie photovol-



taïque sur le patrimoine public. Et pour valoriser les initiatives des habitants déjà prises en la matière, une carte collaborative est ouverte, en ligne. « Cette carte recense les initiatives locales en faveur de la transition énergétique au sens large du terme », explique Robert Jouan, Treilliérais et membre du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres : « l'idée est que chacun puisse y présenter son action ou son projet en matière d'installations photovoltaïques, d'économie d'énergie etc. » Cette initiative a pour objectif de faciliter une mise en réseau sur le territoire d'Erdre et Gesvres : le fait de connaître d'autres démarches, émanant d'habitants, d'associations, d'entreprises, peut nourrir la volonté chez les habitants de mutualiser les projets et de se regrouper pour agir plus efficacement.

Rénovation, travaux, agrandissement...

Des contacts utiles pour votre logement



SERENHA

Service de rénovation de l'habitat proposé par Erdre et Gesvres : conseils neutres et gratuits pour faciliter vos démarches, de la conception de votre projet au suivi post-travaux. www.serenha.fr



ADIL

Agence départementale d'information sur le logement : conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. **Tél. : 02 40 89 30 15**



CAUE

Conseils des architectes-conseils du Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement : rénovation, extension, choix du terrain, etc. Permanences à Treillières le 4^e vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h, sur RDV au 02 40 94 52 16.

Il existe par ailleurs un cahier de recommandations architecturales sur la commune, consultable en ligne sur www.treillieres.fr



ANAH

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : aides aux propriétaires et locataires (sous certaines conditions) pour financer des travaux d'amélioration de l'habitat, d'économie d'énergie, d'isolation acoustique... **Tél. 02 40 67 26 26, www.anah.fr**



Espace Info Energie 44

Lieu d'information et de conseils sur la maîtrise de l'énergie. **Tél. 02 40 08 03 30**
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Changer le regard de l'échec

Faillir, grandir, rebondir... La devise de *60 000 rebonds* Grand Ouest, association qui aide les entrepreneurs à retrouver la voie de la réussite, est aussi celle d'Olivier Riom, président engagé de Vivolum, entreprise treilliéraise.



Du sol au plafond en passant par les menuiseries, la société Vivolum façonne des espaces professionnels à vivre : « avec mes 60 collaborateurs, on conçoit, on réalise, on aménage des volumes de travail, on joue avec la lumière et les espaces ». Olivier Riom joue avec les espaces, mais pas avec les hommes : au sein de l'entreprise qu'il dirige, zone de Ragon, il met en œuvre une philosophie vertueuse : « l'échec entrepreneurial peut être une source apprenante, c'est sur ses revers que l'on peut s'appuyer pour redémarrer dans la vie active ». Vice-président de l'association *60 000 rebonds* Grand Ouest, qui mobilise un réseau de 100 entrepreneurs bénévoles, Olivier Riom donne de son temps pour « accompagner, coacher ces dirigeants qui ont connu la liquidation judiciaire et qui, comme moi ou bien d'autres, ont su retrouver la confiance pour repartir. » Un soutien gratuit, en toute bienveillance, une recherche de continuité... Olivier Riom le sait : « cette responsabilité n'est pas du temps perdu. Il faut savoir sortir de son entreprise, être en éveil et soutenir ceux qui pourront, à leur tour être, aider d'autres entrepreneurs. »

**Contacts : www.vivolum.fr (entreprise)
www.60000rebonds.com (association).**

Batistyl Habitat, nouvelle enseigne zone de Ragon

Nouveau concept de mise en situation de solutions techniques dans un show-room/bureaux de 700 m², Batistyl s'est implantée à Treillières et propose l'étude de projets neufs ou rénovations pour une clientèle de constructeurs de maisons individuelles, entreprises de menuiseries, architectes. L'agence régionale, qui dépend du groupe indépendant et familial basé à Maulévrier (49), a recruté une équipe d'une dizaine de personnes.

Infos sur www.batistyl-habitat.fr



PERMANENCES**La psychologue de l'école des parents**

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens. Sur RDV au 09 62 57 69 09

Élisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux.

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Le conciliateur de justice

François Logodin, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraise. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS DE TREILLIÈRES

Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du **lundi au jeudi** de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15
Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15.

(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h
mardi et jeudi : 14h à 17h ;
samedi : 9h à 17h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION VOUS CONCERNE**

Du 18 janvier au 17 février 2018, les habitants recevront la visite des agents recenseurs à leur domicile. Les résultats de ces enquêtes serviront notamment à adapter les équipements et les infrastructures pour mieux répondre à leurs besoins : nombre de pharmacies, de logements, d'établissements scolaires, etc. Il est donc important que chacun réponde le mieux possible à ces enquêtes de recensement.

Le recensement comment ça marche ?

Muni d'une carte officielle, un agent recenseur se rend au domicile des habitants pour leur remettre :

- une feuille de logement, pour l'ensemble du foyer
- un bulletin individuel, pour chaque personne vivant dans le foyer
- une notice d'information

L'agent recenseur est là pour répondre aux questions et aider les habitants à remplir les questionnaires si besoin. Un nouveau rendez-vous sera convenu pour qu'il récupère ces documents.

Nouveauté : le recensement en ligne

Grâce à l'identifiant personnel que l'agent remettra aux habitants, il est possible de valider directement les informations sur le site de l'INSEE www.le-recensement-et-moi.fr.

www.le-recensement-et-moi.fr

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Les questionnaires doivent être retournés au plus tard le 17 février 2018. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale. Toutes les réponses sont confidentielles, elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Contact : Magalie Bonic, tél. 07 63 99 45 29. Infos sur le site www.insee.fr

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS

Plusieurs cas de démarchages abusifs et agressifs ont été rapportés dans le département, notamment liés à l'accessibilité : en effet, certaines entreprises ciblent en particulier les petits établissements, laissent entendre qu'elles représentent un service de l'État, et laissent penser à l'établissement qu'il encoure une sanction si la prestation proposée n'est pas satisfaite. La prestation consiste généralement en un diagnostic à distance

sans visite de site qui n'engage pas le prestataire. Ainsi, la préfecture de Loire-Atlantique recommande de ne pas donner suite à des démarchages téléphoniques de ce type, et de ne pas contractualiser directement par internet pour une prestation de ce type.

Infos sur www.accessibilite.gouv.fr

NOVEMBRE

Le coup du Blaireau
Nouveau spectacle des 3T



Comédie de Franck Didier
Salle paroissiale Louis-Guervel
Les 24, 25 et 28 novembre
et les 1^{er} et 2 décembre à 20h30
Le 26 novembre à 15h
Réservations sur le site www.les3t.org,
par tél. 09 53 71 61 24

Dimanche 26 - 8h-18h
Vide ta chambre p'tit loup
vide grenier ouvert au public
Treillières Amicale laïque
Salle Olympie
inscriptions sur le site
<http://treillieresal.free.fr>

Dimanche 26 - 14h-19h30
Belote téléthon
Amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir.

DECEMBRE

Vendredi 1^{er} - 20h
Soirée comique
Amicale des chasseurs



Espace Simone-de-Beauvoir
Restauration sur place à partir de 19h

Mercredi 6 décembre à 10h et 11h
Les bébés lecteurs
A la bibliothèque

Judi 7 et vendredi 8 - 20h30
Frères, théâtre d'objets
Hors saison, Erdre et Gesvres
Espace Simone-de-Beauvoir
lire aussi page 25

Mercredi 13 - 16h30 à 19h30
Collecte de sang
Association des donateurs de sang
bénévoles
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 15
Ouverture de la patinoire
Place de la Liberté
lire aussi page 6

Samedi 16
10h-22h
Marché de Noël et feu d'artifice
Organisé par le Service vie locale de
la mairie
Espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 18 - 19h
Conseil municipal
Salle du conseil

Dimanche 24 - journée
Ouverture des commerçants de
Treillières

JANVIER

Mercredi 17 - 19h
Vœux du maire à la population
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 19 et Samedi 20
9h à 19h
Ecollecte
collecte de papiers et de cartons
Treillières Amicale laïque
*Principe : benne disposée avenue du Général-
de-Gaulle où il est possible de venir déposer
son stock de papiers.*
Infos au 06 61 51 46 01



... JANVIER

Samedi 20 - 18h à 21h
Boum des enfants de Treillières
 Du CP à CM2
 Treillières Amicale laïque
 Espace Simone-de-Beauvoir
 Info au 06 61 51 46 01



FEVRIER

Vendredi 10
Journée Portes-ouvertes
 Collège du Haut-Gesvres

*Fest-in-Gesvres en mai 2018***Le local fait son festival**

Attention scoop ! Les 19 et 20 mai 2018, un nouveau festival va faire son apparition sur la commune, à l'espace du Champ-Morin. Soutenu financièrement par Erdre et Gesvres, cette première édition impliquera les associations communales.



Musical, éco responsable, *Fest-in-Gesvres* est une première, qui placera l'économie circulaire au cœur de sa programmation. « *Il ne s'agit pas d'un festival comme les autres mais bien d'une démarche visant à mettre en valeur les gestes simples, de bon sens, pour limiter le gaspillage, favoriser la consommation de proximité et développer des idées qui permettent de mieux vivre* », indique Philippe Dumoulin, président et coordinateur du festival. Sur place, le public y retrouvera des stands d'informations, des ateliers et démonstrations, au sein de décors faits de matériaux de récupération, un espace enfant à aménager et animer sur le thème du réemploi, des comptoirs de produits locaux... Bien entendu, la musique sera au cœur du festival, une grande partie de la programmation sera régionale. Pourquoi à Treillières ? « *Nous recherchions un espace sur Erdre et Gesvres et notre projet a séduit la municipalité qui nous a proposé l'espace du Champ-Morin* ». Aujourd'hui, afin que le festival devienne le festival de tous, l'association Burn-in event, qui organise ce rendez-vous culturel et citoyen, lance un appel aux associations, aux particuliers, aux entreprises, aux agriculteurs et aux établissements scolaires : « *Vous avez des idées, des envies, des compétences ou des rêves plein la tête, contactez-nous et construisons ensemble notre festival !* »

Contact : burninassociation@gmail.com, tél. 06 63 07 33 40



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 19 février prochain et couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois de mars 2018. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 19 janvier.

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
jeudi 30 novembre	jeudi 30 novembre
jeudi 7 décembre	
jeudi 14 décembre	jeudi 14 décembre
jeudi 21 décembre	
vendredi 29 décembre	vendredi 29 décembre
vendredi 5 janvier	
jeudi 11 janvier	jeudi 11 janvier
jeudi 18 janvier	
jeudi 25 janvier	jeudi 25 janvier
jeudi 00 février	

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.
 Plus d'infos : www.trivolution.fr

Du **15** au **28** déc. 2017

Tarif
2€

Animation Patinoire

En famille ou entre amis, venez découvrir les joies de la glisse dans un espace de 160m² installé place de la Liberté.

Jeux et ateliers seront proposés par l'UCPA qui vous informera sur les bonnes pratiques et la sécurité.

Horaires d'ouverture au public :

Vendredi 15 décembre :	16h00-22h00 <i>inauguration officielle avec nocturne</i>
Samedi 16 et dimanche 17 décembre :	10h00-19h00
Du lundi 18 au jeudi 21 décembre :	16h00-19h00
Vendredi 22 décembre :	16h00-22h00 (nocturne)
Samedi 23 décembre :	10h00-19h00
Dimanche 24 décembre :	10h00-17h00
Lundi 25 au jeudi 28 décembre :	10h00-19h00

Séances pour les scolaires

Des séances de patinage d'une heure seront proposées à tous élèves des classes élémentaires (CP au CM2) entre le 18 et le 22 décembre 2017 sur le temps scolaire.



MARCHE
Noël

autres Animations

le **16** décembre à partir de 10h

10h à 18h **Structure gonflable**

10h à 12h30 **Manège**
14h30 à 19h30 Passage de la Chesnaie. Tarif : 2€

10h à 12h30 **Balade en calèche avec le Père Noël**
14h30 à 18h place de la Liberté. Tarif : 2€ au profit du Téléthon

Départ à 14h30 **Parcours sportif**
devant la mairie **marche/course non chronométrée**
sur inscription, 3€ au profit du Téléthon

20h **Feu d'artifice**
espace de loisirs Champ-Morin à Treillières
(rue de l'Alambic)

Exposants * Gourmandises
Bar * Restauration

Organisé par la mairie de Treillières



en partenariat avec l'AGTE et
les associations treilliéraises

Tous vos commerçants habituels vous ouvriront leurs portes toute la journée.

ÉVÉNEMENT

MARCHÉ

de Noël

10^h/22^h

Animations

16
NOV
déc

Exposants
Restauration



NOUVEAU !

Patinoire

place de la Liberté

Feu d'artifice

espace du Champ-Morin

www.treillieres.fr


treillieres
ville & villages